

novembre 2017

veille économique agricole



LETTRE N°49^{bis} « Animaux »

01 Lait

02 Lait Bio

03 Viande Bovine

04 Volailles

édito

États Généraux de l'Alimentation : Consensus sur le diagnostic mais des interrogations sur la mise en œuvre



Jacques MATHÉ
jmathe@pch.cerfrance.fr

Les États Généraux de l'Alimentation (EGA) ont permis de rebattre les cartes du fonctionnement du secteur agricole et agroalimentaire. Le Président Macron, comme sur d'autres sujets, aura mené au pas de charge cette réflexion, encourageant les acteurs de la production agricole, de la transformation et de la distribution à s'accorder sur, entre autres, la répartition de la valeur ajoutée dans les filières pour apporter de nouvelles perspectives aux agriculteurs français.

On pourra regretter cependant que les tours de table aient principalement réuni des institutionnels et des politiques mais peu d'acteurs économiques de terrain, et encore moins d'experts. Ce qui orientait souvent les débats vers des approximations, voire parfois des discussions « café du commerce ». Car, derrière de réelles ambitions exprimées par le Président à l'issue de ces réflexions le 11 octobre, on peut se demander comment les acteurs des filières vont réellement se mettre en route pour concrétiser les objectifs des EGA. La question des plans d'action, de la fluidité des relations entre acteurs, voire des mutations technologiques à l'échelle des exploitations reste posée. L'actualité

Simple évolution ou véritable révolution ?

récente est là pour souligner la difficulté de l'exercice. La pénurie de beurre dans les GMS, liée souvent aux difficultés relationnelles entre laiteries et distributeurs et au refus de ces derniers d'adapter les prix de vente aux conditions du marché, illustre la résistance aux changements. De même, le renouvellement de l'autorisation du glyphosate révèle les difficultés techniques de faire évoluer les pratiques agricoles dans les exploitations. En clair, passé le diagnostic, (sur lequel tout le monde est d'accord et c'est déjà certainement un exploit), il va falloir aux acteurs des filières une grosse dose de volonté pour faire bouger les lignes. Bien évidemment, des progrès sur la contractualisation dans les filières vont se réaliser et ce sera une amélioration du cadre concurrentiel. Pour ce qui est de la concurrence, observons que ces débats semblent totalement déconnectés de la réalité du marché alimentaire où la circulation des produits s'affranchit des frontières. Comment donc mettre en œuvre des cadres contractuels sur des prix minima à la production sans tenir compte de la compétition hors frontière ? Autre interrogation, corrélérer les prix de vente aux coûts de production pose des questions de méthodologie. Les références économiques des Cerfrance montrent des différences importantes de prix de revient unitaire entre exploitations. En production laitière, il va de 280 € les 1000 l à plus de 400 € pour certaines exploitations. Quelle base de prix de revient choisir ? 280 € ? 400 € ? Une moyenne entre les deux ?

Le consensus observé lors de ce premier tour de table risque d'exploser quand il faudra mettre en œuvre les recommandations du gouvernement. Le Président Macron a regretté que des « luttes intestines » et le défaut de stratégie et d'ambition dans la majorité des filières ne sont ni favorables aux producteurs ni aux consommateurs. Chaque interprofession doit remettre son futur plan stratégique à la fin de l'année. Les acteurs des filières vont certainement résister aux adaptations douloureuses, sauf à comprendre que le plan Macron n'est pas une simple évolution de la fluidité des relations dans l'agriculture et l'agroalimentaire mais une véritable révolution du secteur pour le faire entrer pleinement dans le III^e millénaire. Un grand saut dans l'inconnu aussi structurant que la PAC de 1962 pour les exploitations agricoles françaises ?

01. Lait

Un engouement pour le beurre dans une offre fortement déficitaire d'où l'envolée des cours.

L'optimisme à nouveau permis ?

Le dynamisme de la demande et la baisse de la production UE sous l'effet des prix bas 2016 et du programme de réduction volontaire permettent l'embellie des prix producteurs sur 2017.

2017 vérifie une synergie offre/demande favorable

Une baisse de la production des principaux pays exportateurs

De moindres volumes mis sur le marché par l'Union Européenne, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et l'Argentine sur 2016 puis une reprise contenue sur les premiers mois 2017 permettent cette corrélation.

- + 0.3 % UE sur les 7 premiers mois 2017-2016
- + 0.6 % pour la production mondiale

Une demande active sur commodités

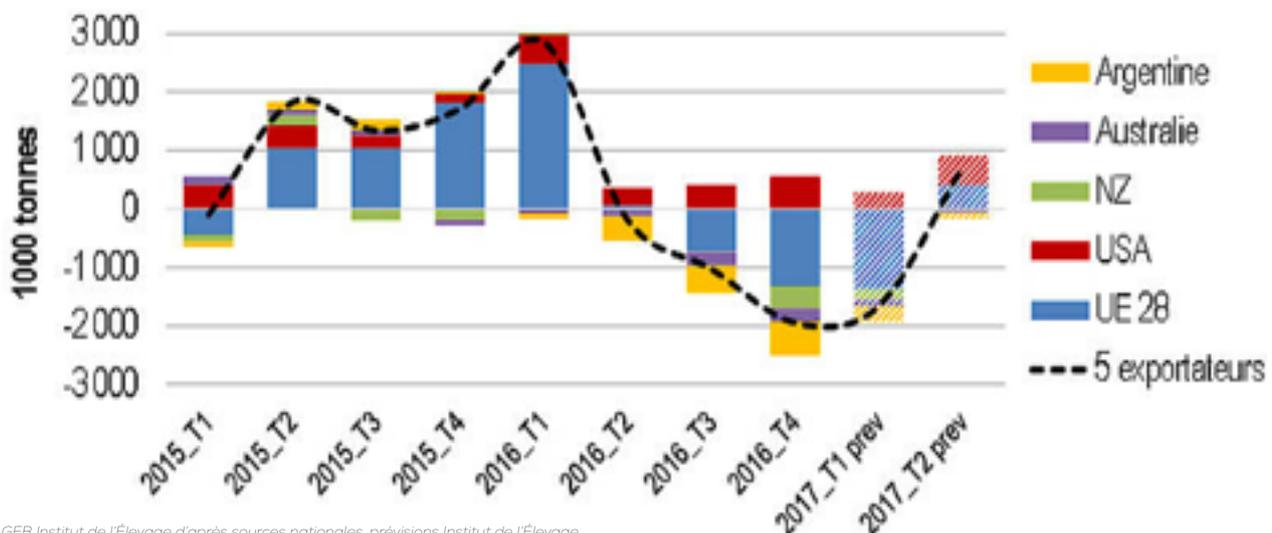
Reprise des importations :

- de la Chine :
 - > + 25 % pour la PLE sur les 7 premiers mois 2017-2016
 - > + 6 % pour la poudre de lait entier
 - > + 11 % pour le lactosérum
- du Japon, de la Russie et de l'Algérie sur le fromage entre autres

S'ajoute un engouement pour le beurre dans une offre fortement déficitaire d'où l'envolée des cours vers des sommets (plus de 6800 € la tonne début septembre).

Cette envolée du beurre a très clairement un effet positif sur la valorisation beurre-poudre. Jusqu'alors scotché par la cotation de la poudre, l'indice devient positif pour les transformateurs français avec des conséquences positives sur le prix producteurs qui atteint 325 € en prix de base 38/32 sur l'été 2017 soit 340-345 € payés.

Évolution de la collecte trimestrielle des cinq principaux exportateurs (n/n-1)



Source : GEB Institut de l'Élevage d'après sources nationales, prévisions Institut de l'Élevage

Reconquête du marché intérieur français au 1^{er} semestre 2017.

Sur le marché intérieur français

Une reconquête de ce dernier sur les 7 premiers mois 2017 :

- sur le lait de consommation avec un recul de 36 % des importations par comparaison à 2016,
- - 22 % sur les importations de pâtes pressées cuites (emmental).

Des prémices positives pour une hausse de prix au 4^e trimestre 2017 ?

Valorisation du couple beurre poudre pour la laiterie France août 2017



Source: ATLA

Quelles perspectives pour 2018 ?

Faut-il le rappeler, le marché = la quête perpétuelle de l'équilibre offre / demande tous produits laitiers confondus.

Des zones d'ombre à cette embellie demeurent

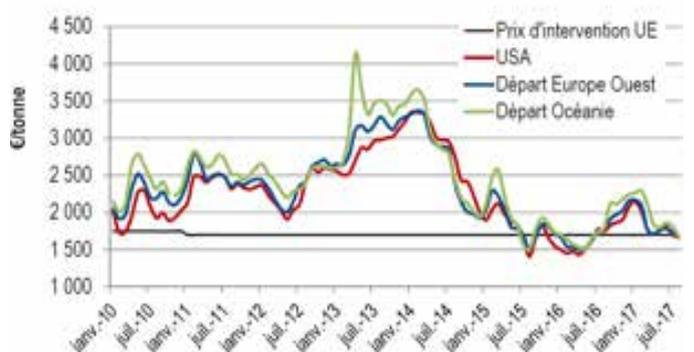
- Le stock européen de poudre de lait excédentaire qui malgré les tentatives répétées de Bruxelles ne trouve pas preneur et s'élève à 370 000 tonnes.

Estimation des stocks européens Poudre de lait écrémé



- Une cotation de la poudre de lait écrémé au plus bas et en deçà du prix d'intervention désormais.

Estimation des cours de la poudre de lait écrémé



Source: GEB, Institut de l'Élevage d'après ATLA et ZMB

Par ailleurs, s'ajoute à ce constat :

- L'arrêt de l'intervention publique à compter du 30 septembre 2017 jusqu'à mars 2018. Le but est de stopper le risque de croissance des stocks, mais les cours de la poudre 0 % ne seront plus soutenus,

Une cotation de la poudre de lait écrémé au plus bas et en deçà du prix d'intervention désormais.



- Un marché intérieur atone avec une baisse de la consommation par habitant et des prix toujours sous pression de la distribution,
- Le beurre ne représentant que 19 % de la transformation du lait français et qui seul soutient l'indice beurre-poudre par un prix au sommet qui ne peut que décliner,
- Enfin, une probable reprise de la production mondiale suite aux prix plus stimulants qui se vérifient depuis avril:
 - La Nouvelle Zélande pourrait revenir à une production de 22 millions de tonnes avec des conditions climatiques favorables,
 - Les Usa restent dans le sillage d'une croissance de + 2 %,
 - L'UE avec déjà l'Irlande, la Pologne, et le Royaume-Uni montrent des signes de reprise réelle de la production: le cheptel toujours important, une bonne récolte fourragère dans les bassins laitiers, un coût des intrants stable, un prix du lait plus attractif seront des signaux forts pour l'Allemagne, les Pays-Bas et la France.

Faire preuve de réalisme et savoir anticiper

Produits industriels

De la réactivité de l'offre et du dynamisme des exportations dépendra le prix des commodités 2018. Les stocks accumulés pèseront sur la cotation de la poudre, quant au beurre, il descendra de ces sommets. L'indice beurre-poudre soutiendra moins le prix du lait.

Le marché intérieur et les fromages export comme sources de soutien

C'est près de 70 % de la transformation du lait français c'est dire l'importance de ce levier.

Pour autant, des conditions sont à réunir pour activer ces atouts:

- Le rendre captif par la segmentation produit, la traçabilité, la réponse aux attentes sociétales,
- Pouvoir émarger pour les producteurs et les transformateurs, cela repose la question de la création de valeur ajoutée et du partage de celle-ci.

La compétitivité du producteur demeurera la meilleure garantie pour passer les caps.

Cela renvoie aux thématiques des États Généraux de l'Alimentation et des conditions de négociations des prix entre acteurs.

Sont ici posés les enjeux de la société française :

- Acceptation du consommateur à payer un prix dit « équitable » pour un produit qualitatif, différencié et territorial.
- Moderniser les enjeux de gouvernance : rapport de force dans la filière, éthique des relations commerciales.

Souhaitons que ce think tank débouche sur des avancées réelles par des négociations de début d'année plus fluides comme l'appelle de ses vœux Emmanuel Macron dans son discours du 11 octobre en attendant les ordonnances promises. Ce soutien du marché intérieur à la filière laitière dès 2018 apporterait assurément un plus en termes de visibilité et de perspectives. Les contrats de filière pourraient alors y trouver leur sens et leur fondation.

Au-delà du prix, la résilience de l'exploitation au cœur de la pérennité

Quels que soit l'aboutissement des débats actuels et les outils instaurés, la volatilité des prix restera une constante du producteur de lait avec laquelle il devra opérer. La compétitivité du producteur, c'est-à-dire son prix de revient demeurera la meilleure garantie pour passer les caps.

L'inertie de ce prix constatée par Cerfrance depuis plusieurs années pose la question de la flexibilité économique de la ferme France. S'ajoute également l'écart du prix de revient de près de 70 € à 100 € / 1000 l entre éleveurs. Ces questions doivent constituer une dynamique de travail pour actionner ce levier intrinsèque à l'exploitation. L'échange d'expériences, la maîtrise de repère et d'outil, l'innovation sont autant de sources de progrès et les OP peuvent être une structure d'émulation au service des éleveurs laitiers.



Jean-Yves MORICE
jymorice@53-72.cerfrance.fr

02. Lait Bio

En Bio, les produits laitiers affichent une croissance annuelle des ventes de 10 %.

Le bio s'emballe

L'agriculture biologique a le vent en poupe, les produits laitiers bio également. Satisfaire ce marché en forte croissance, tel est le défi qui attend la filière laitière bio.

Les produits laitiers bio, un marché en plein boom

En France le développement de la consommation de produits biologiques se poursuit. Les produits laitiers suivent cette tendance et affichent une croissance annuelle des ventes de 10 %.

Cette croissance profite à l'ensemble de la gamme à l'exception du lait liquide bio pour lequel un décrochage est observé. C'est le manque de disponibilité qui freine la progression de la consommation des ventes de lait bio. Dans ce contexte d'insuffisance, la filière privilégie la transformation de produits à plus forte valeur ajoutée.

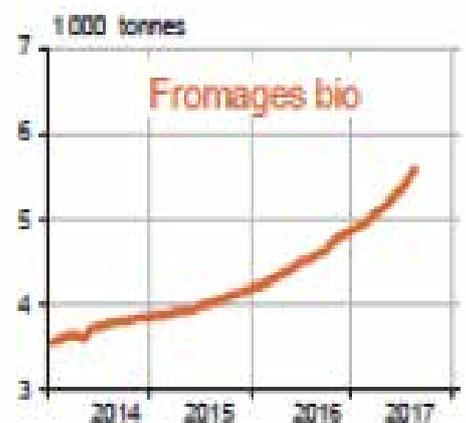
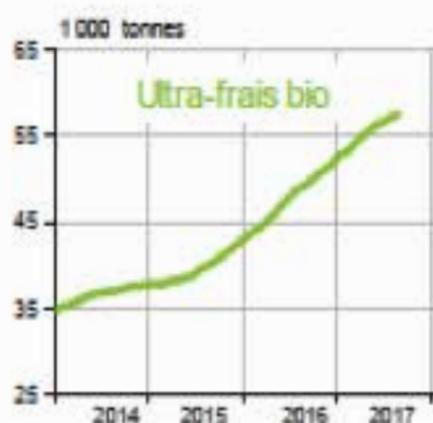
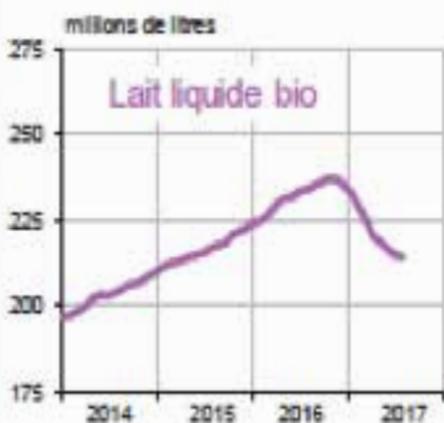
Cet élan est soutenu par les États Généraux de l'Alimentation au cours desquels le chef de l'État confirme l'objectif de 50 % de produits bio ou locaux dans la restauration collective d'ici 2022.

Les conversions encouragées par toutes les entreprises de collecte

L'encouragement à la conversion par les entreprises laitières affiche une belle dynamique sur 2017. Un accompagnement des producteurs par des primes, compléments de prix et/ou encadrement technique est proposé par les opérateurs coopératifs ou privés pendant la conversion.

La gamme des produits transformés s'élargit. Quelques exemples avec SODIAAL qui mise sur la production de lait infantile bio, Eurial qui développe sa gamme ultrafrais, le beurre et la mozzarella. TerraLacta projette la production de Coulommiers bio. Danone prospecte de nouvelles idées de transformation.

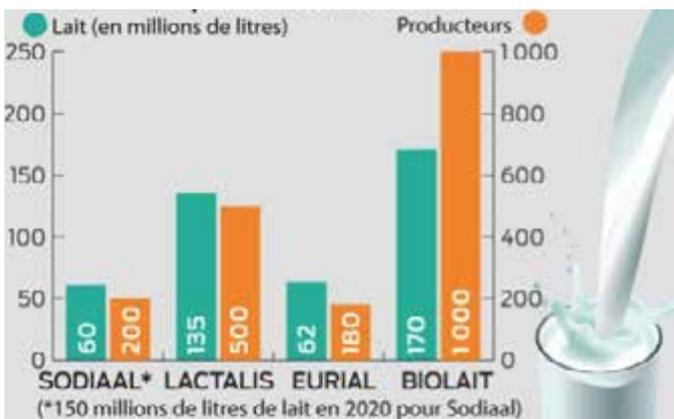
Les volumes de vente sur le marché de détail (jusqu'à fin juillet 2017)



Source : IRI (vente en Hyper Supermarché, discount etc-commerce) FNM.

Davantage de lait sera disponible sur le marché en 2018.

Repères 2015-2016



La conduite d'un système de production en bio, qui vise l'autonomie fourragère et protéique, requiert des compétences techniques et agronomiques pointues. La formation, les échanges et l'appropriation de son projet sont des facteurs clés de réussite.

L'adéquation entre les besoins du marché et l'offre doit également intégrer les deux années de transition nécessaires à une conversion. À l'issue de la vague de conversion observée depuis 2015, davantage de lait sera disponible sur le marché en 2018.

La production, le facteur limitant

La collecte de lait bio en croissance régulière depuis 2014 accuse un ralentissement en 2017 avec des conditions climatiques ayant impacté la ressource fourragère. Ce système axé sur une alimentation basée sur les fourrages est plus sensible aux aléas climatiques.

La collecte (jusqu'en juillet 2017)



Consolider sa position pour être encore plus présent demain

Le développement de la filière dépendra de la capacité à maintenir les exploitations en production biologique au-delà de la période de conversion. C'est un enjeu technique, économique et politique. Sur ce dernier point, un message contradictoire a été envoyé cette année par les pouvoirs publics annonçant une diminution des aides à l'agriculture biologique.

La filière bio devra composer avec les autres démarches de lait différencié telles que les AOP, le lait sans OGM, le lait de foin, le « manger local », la démarche « Bleu-Blanc-Cœur », etc. Ces démarches s'inscrivent également au sein des demandes sociétales.

Garder la crédibilité est un réel enjeu pour la filière lait bio. Préserver et renforcer la confiance du client passent par des cahiers des charges clairement identifiés et validés avec les consommateurs. La communication est un atout majeur à tous les échelons de la filière.

La communication est un atout majeur à tous les échelons de la filière.

+ La filière lait bio, une longueur d'avance dans le « grand plan de transformation agricole »

Illustration d'une **organisation de producteurs**, Biolait, collecteur de lait bio qui approvisionne les transformateurs.

Biolait, une organisation de producteurs en phase...

- Aucun des clients transformateurs ne peut acheter plus de 20 % de la production pour éviter une trop forte dépendance.
- Lien étroit avec la distribution, notamment avec les magasins spécialisés.
- Une implication forte des producteurs.
- Contrats sur 5 ans avec lisibilité sur le prix.
- Alliances sur la collecte.

...avec les orientations des États Généraux de l'Alimentation

- Un changement de modèle productif.
- Des organisations de producteurs commerciales.
- Une organisation de filières élargies à la distribution.
- Des contrats proposés par des producteurs ;



Martine POUARD
mpoupard@85.cerfrance.fr

03. Viande bovine

La demande italienne de brouillard se raffermi après 3 années de déprime.

La demande sociétale devient pressante

Tendance haussière depuis le printemps dans toutes les catégories

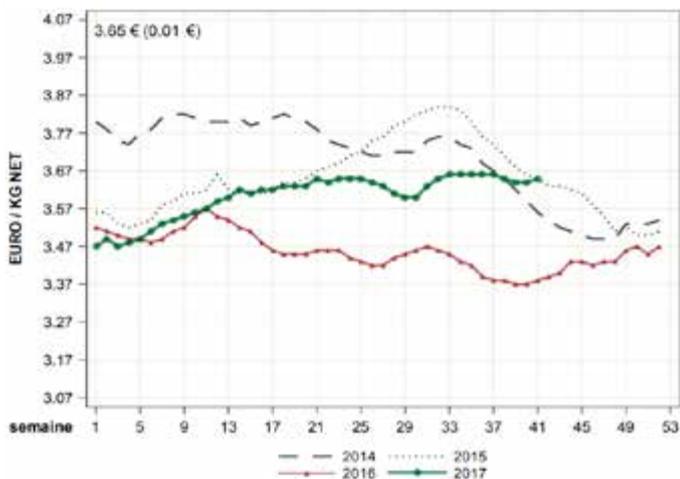
Les cotations 2017 affichent une hausse significative depuis le mois de mars 2017 pour atteindre un différentiel de +9 % entre octobre 2017 et octobre 2016. Les animaux de haute qualité bouchère bénéficient moins de cette hausse car ils se trouvent déjà sur des niveaux de prix que l'on peut qualifier de plafond. Autre bonne nouvelle, la demande italienne de brouillard se raffermi après 3 années de déprime et offre un potentiel de marché à la hausse.

Ajoutons aussi que la réforme de la Pac bénéficie aux exploitations extensives et apporte un souffle d'air surtout pour celles situées en zone de montagne et/ou défavorisée. Cette embellie

générale devrait réjouir les éleveurs. Pourtant cette bonne tendance cache des disparités de performances que ce soit pour les naisseurs du centre de la France ou pour les naisseurs engraisseurs. L'hétérogénéité du fonctionnement des exploitations pèse toujours sur les résultats. Ces écarts entre exploitations allaitantes se mesurent sur l'augmentation des coûts de production et sur la maîtrise du système alimentaire et spécialement sur la capacité des éleveurs à faire produire les prairies. L'augmentation de la taille des exploitations encourage à une modernisation des équipements en bâtiment mais aussi en matériel. Ces coûts de structures permettent une amélioration de la productivité du travail comme le montrent les études de l'Idel* Elle a augmenté de 32 % en 8 ans alors que dans le même temps la productivité du troupeau n'a augmenté que de 5 %. Autrement dit la modernisation des fermes

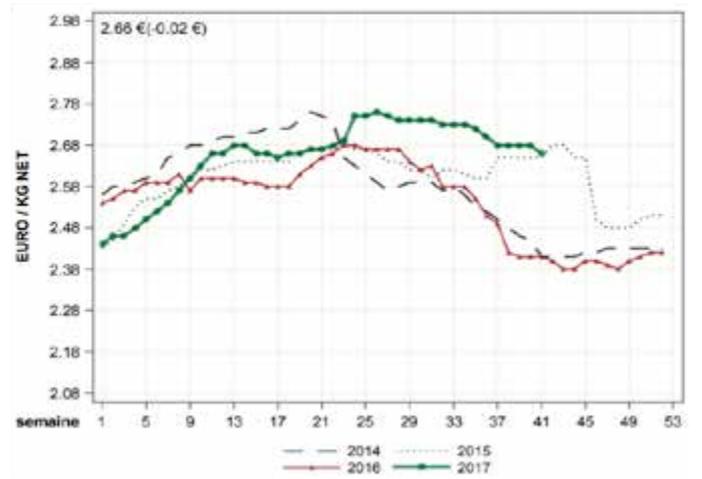
* Institut de l'élevage.

Prix moyen pondéré des gros bovins entrée abattoir Semaine 41 du 9/10/2017 au 15/10/2017



Source: FAM.

Bétail maigre Mâle charolais U 6-12 mois (350 kg) Semaine 41 du 9/10/2017 au 15/10/2017



Source: FAM.

La consommation atteint 20 kg par an et par habitant en baisse de plus de 2 kg en 5 ans!

bovines améliore la performance du travail des éleveurs mais peu la production de muscles. Or on vend d'abord des muscles.

Une consommation à la baisse

La demande des marchés de consommation impacte de plus en plus la valorisation des carcasses. La consommation de steak haché explose pour atteindre 40 % de la consommation totale de viande bovine en France.

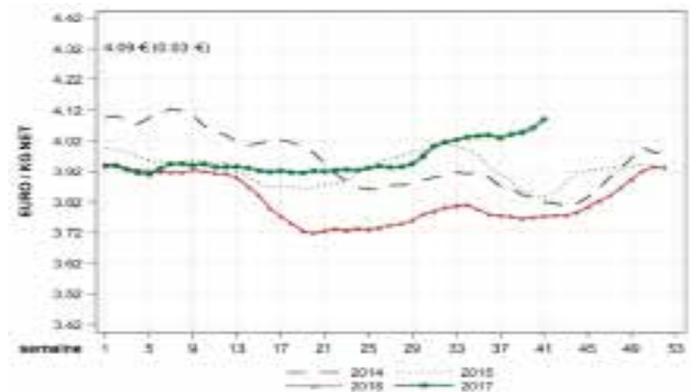
Les abatteurs devront affecter des morceaux nobles pour répondre à la demande de hachés. Inutile de dire qu'il ne faudra pas des carcasses haut de gamme pour y répondre!

Plus inquiétant la consommation globale atteint 20 kg par an et par habitant en baisse de plus de 2 kg en 5 ans!

Pourtant certains abatteurs essaient d'apporter une réponse en segmentant au mieux la destination de leurs animaux et des muscles. Pour cela, ils ont besoin de contracter avec les éleveurs un approvisionnement correspondant à ces segmentations. Une évolution vertueuse dans une filière caractérisée par un individualisme forcené et une méconnaissance (de la part des éleveurs surtout) des caractéristiques de la demande des « mangeurs de viande ».

Des positions sociétales qui déstabilisent la filière

Cotation hebdomadaire française du jeune bovin classe U Semaine 41 du 9/10/2017 au 15/10/2017



Source: Signaux prix, perspectives de marchés et enjeux pour la filière viande bovine française, IDELE 2017.

L'actualité récente met en avant les actions médiatisées d'associations de défense des animaux. Ajoutons aussi les actions des tenants du régime vegan et vous obtenez un cocktail explosif qui provoque incompréhension voir énervement chez les acteurs de la filière viande. Le refus ne servira à rien dans ces confrontations. Il va falloir apprendre à vivre avec. En premier lieu la filière doit pouvoir communiquer sur ses pratiques et sur les apports bénéfiques des régimes carnés. Il faudra aussi améliorer certaines conditions pour améliorer le bien-être animal. Sur ce sujet, la cohésion de la filière sera aussi un gage de succès.



Jacques MATHÉ
jmathe@pch.cerfrance.fr

04. Volailles

Au cours de l'été 2017, le virus s'est maintenu de façon inhabituelle en Europe, en particulier en Suisse et dans le nord de l'Italie.

Les multiples défis de la volaille

L'année 2017 de la filière volaille n'a pas été un long fleuve tranquille. Grippe aviaire, difficultés du grand export, concurrence polonaise, bien-être animal, Fipronil dans les œufs... Mais la filière est diverse. Certains de ses membres ont le vent en poupe, à l'image des filières labels et bio. Quant aux volailles standards, elles tentent de reprendre le marché français de la restauration hors domicile et de la découpe. Dans tous les créneaux de production des éleveurs se remettent à investir.

Après deux hivers marqués par l'Influenza, la filière avicole redoute une troisième épizootie. Le 4 mai dernier le gouvernement avait annoncé le classement de l'ensemble du territoire français en niveau de risque « négligeable ». Ce n'est plus le cas depuis le 11 octobre.

La grippe en embuscade

Au cours de l'été 2017, le virus s'est maintenu de façon inhabituelle en Europe, en particulier en Suisse et dans le nord de l'Italie. Des cas ont été déclarés dans la faune sauvage et dans des élevages. Le risque a été relevé au niveau « modéré » dans trois départements français: Ain, Savoie et Haute-Savoie. Les mesures de biosécurité définies par l'arrêté ministériel du 8 février 2016 sont remises en place. En 2016 l'Influenza aviaire a provoqué une chute de 28 % de la production de foie gras avec une baisse de 26 % des abattages de canards gras. Sur 7 mois de 2017 comparés à 2016, ces derniers

connaissent un nouveau recul de 18 %¹. En l'état actuel des mises en place de canetons, le Cifog² estime que la production de foie gras en 2017 devrait encore se rétracter de 20 % comparés à 2016. En deux ans, la production aura presque diminué de moitié.

Cependant, en l'absence de nouveau foyer d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) détecté depuis plus de trois mois, la France a recouvré son statut de pays indemne le 27 octobre 2017. Le jour même le Japon annonçait la réouverture de son marché aux produits avicoles français. Les autres pays importateurs devraient faire de même, redonnant ainsi une bouffée d'air aux exportateurs tricolores, en premier lieu à l'entreprise Doux, spécialiste du « poulet export ». En perdant le statut de pays « indemne d'Influenza aviaire », la France a vu depuis 2016 se fermer les portes de plusieurs destinations. À cela s'ajoute les difficultés économiques des pays du Proche et Moyen Orient, liées à la chute des cours du pétrole depuis 2 ans. Enfin, la dévaluation du real brésilien par rapport à l'euro accentue la concurrence avec le Brésil.



1. Itavi d'après SSP.
2. Interprofession du foie gras.

Les achats venant de Pologne sont déjà en progression de presque 20 % sur 8 mois.

+ Doux de nouveau sur la sellette ?

En septembre dernier, l'entreprise Doux annonçait avoir perdu 35 millions d'€ en 2016, et être sur une tendance similaire en 2017. En conséquence, Terrena, propriétaire de Doux depuis un peu moins de deux ans, a décidé de revoir le plan d'investissement annoncé en septembre 2016. La coopérative porte aujourd'hui ses efforts sur quelques entités du groupe afin de réorienter certaines activités industrielles. 100 millions d'€ seront mobilisés pour un plan comportant trois axes. Les sites finistériens seront dédiés à une montée en gamme du marché export avec, d'une part le développement d'un poulet congelé « Bleu Blanc Cœur » et une nouvelle marque « FitLife » à Châteaulin, d'autre part le doublement de la capacité de production des produits élaborés à Quimper. Le deuxième axe consiste à développer le poulet halal frais pour le marché européen sur le site vendéen de Chantonay. Le troisième volet du plan a pour objectif de trouver des partenaires industriels à bas coûts, probablement en Pologne, pour poursuivre le marché export d'entrée de gamme. L'entreprise recherche des partenaires industriels et financiers ainsi que le soutien de l'État et des collectivités locales pour mener à bien cette réorientation.

Coup de froid sur l'export

Les difficultés de Doux (*cf. encadré*) reflètent celles du commerce extérieur français de viandes de volailles. Déficitaire en valeur depuis plusieurs années, la France est devenue déficitaire en volume en 2016 à hauteur de - 45000 tec³ (déficit en valeur: -124 M€). La hausse de 4 % des importations en provenance de l'Union européenne (95 % du total des imports) en est la cause. La première moitié 2017 affiche la même tendance. Les achats venant de Pologne sont déjà en progression de presque 20 % sur 8 mois⁴.

La France a perdu en 2015 sa place de premier pays de l'Union européenne producteur de volailles au profit de la Pologne. Celle-ci continue inexorablement sa progression. En 2016 ses abattages ont crû de 13 % tandis que ceux de la France baissaient de presque 3 %.

Monter en gamme

Dans le cadre des États Généraux de l'Alimentation, le président Macron a prononcé le 11 octobre un discours dans lequel il évoque la nécessité d'abandonner certaines productions en porc et en volailles qui « ne correspondent plus à nos goûts, à nos besoins » et nous mettent en concurrence directe avec des pays à plus faibles coûts de production. Le poulet entier congelé destiné à l'export est directement visé. Le président souhaite accompagner la filière vers une montée en gamme, citant le label rouge, la découpe et la transformation de la volaille.

Ces deux derniers points correspondent aux enjeux déjà identifiés par la filière pour

3. Tonne équivalent carcasse.

4. Itavi - eTeMA oct. 2017.

La consommation française évolue vers plus de produits découpés et élaborés.

Des modes d'élevage très variés

Catégories d'animaux	Poids moyen	Durée d'un lot	Nb de lots /an	kg/m ² /an	Marge brute en €/m ² /an
Poulet export	1,4 kg	32 jours	8,2	342 kg	35,9
Poulet standard	1,8 kg	37 jours	6,6	259 kg	34,5
Poulet lourd	2,5 kg	46 jours	5,7	281 kg	37,5
Poulet certifié	2,0 kg	59 jours	4,6	185 kg	30,5
Poulet label	2,3 kg	85 jours	3,4	82 kg	32,9
Poulet bio	2,4 kg	86 jours	3,3	77 kg	38,0
Dinde standard	10,8 kg	130 jours	2,4	183 kg	34,6

Source : Chambres d'agriculture du Grand Ouest – Résultats de l'enquête avicole 2016.

Parmi les 10 premières régions productrices, la Bretagne a connu la plus forte baisse de production depuis 2000. La dinde a payé un lourd tribut avec une chute de 55 % de ses volumes. Le poulet a lui reculé de 9 %.

reconquérir le marché français, en particulier celui de la Restauration Hors Domicile (RHD), laquelle utilise à 90 % de la viande de volaille importée. En outre, la consommation française évolue vers plus de produits découpés et élaborés. Mais la RHD, comme la découpe et la transformation, travaille avec des volailles de type « standard ». C'est donc ce type de production, plutôt que le label, que la majorité des experts encourage à développer. Car si les volailles label et bio se portent bien, elles concernent essentiellement la consommation des volailles entières, dites « Prêtes A Cuire » (PAC). Au sein de l'Union européenne, l'achat de poulets entiers est une particularité que la France partage avec l'Espagne, et qui a permis le développement des démarches qualité. Ces dernières représentent 70 % du poulet PAC, mais seulement 15 % de la volaille découpée. Le marché du poulet bio est en croissance d'environ 10 % par an depuis 2014⁵. En

5. Synalaf (Syndicat national des labels avicoles de France).

Le choix du type de production relève de beaucoup d'autres critères que l'économie : choix techniques, niveau d'investissements, main-d'œuvre, complémentarité avec d'autres ateliers.

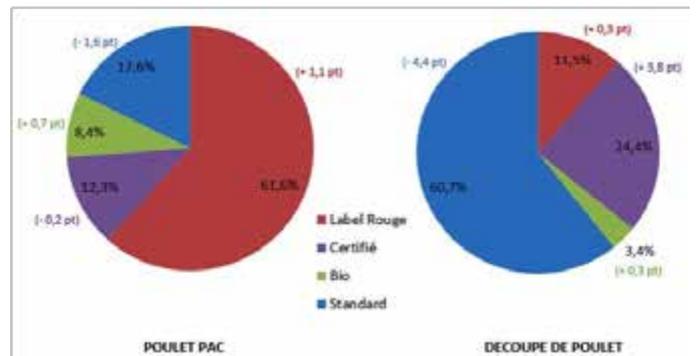
volaille comme en porc, la demande de produits bio est aujourd'hui supérieure à l'offre. Malgré tout, avec un peu moins de 800 producteurs, la volaille de chair bio ne représente encore que 1 % de la production nationale.

Globalement, les résultats économiques des producteurs de volaille de chair se sont relevés de façon importante au 1^{er} semestre 2016 après deux années difficiles (2014 et 2015). Mais les difficultés de la filière, en lien direct avec la grippe aviaire, se sont répercutées dans les élevages de poulets et dindes à partir du 2^e semestre 2016, conduisant à une nouvelle baisse des revenus.

Le marché des volailles de qualité, peu exportées, est plus stable. Cela ne signifie pas forcément



Label rouge et bio dominant le marché du poulet entier. Le poulet standard s'octroie la découpe.



que la rentabilité est supérieure pour le maillon production. Il est assez difficile de comparer les revenus des exploitations qui pratiquent ce type d'élevage avec ceux des exploitations de volailles classiques. Dans les premières, la surface de bâtiment est généralement plus petite : en moyenne 1000 m² en label contre 1700 à 2000 m² en volailles standard dans les élevages des Cerfrance du Grand Ouest. D'une part les cahiers des charges label et bio imposent une taille limite de bâtiment (respectivement 400 et 480 m²), d'autre part il s'agit souvent d'ateliers complémentaires. Les élevages de volaille classiques sont plus souvent spécialisés. Les marges brutes annuelles au m² de bâtiment ne sont pas nécessairement plus élevées dans les filières qualité comme le montre l'enquête avicole des Chambres d'agriculture du Grand Ouest. Le choix du type de production relève de beaucoup d'autres critères que l'économie : choix techniques (durée d'élevage, plein air, densité d'animaux...), niveau d'investissements maximum souhaité, main-d'œuvre disponible, complémentarité avec d'autres ateliers de production...

Les volailles label et bio sont considérées comme plus respectueuses du bien-être animal.



Vers des volailles mieux traitées...

Les volailles label et bio bénéficient aujourd'hui d'un contexte porteur car considérées par les associations « welfaristes » comme plus respectueuses du bien-être animal. La filière avicole, comme la filière porcine, est une des premières visées par les défenseurs du bien-être animal et les mouvements « anti-viande ». Les reproches qui lui sont adressés touchent à la claustration des animaux, leur densité, l'absence de lumière naturelle, certaines pratiques zootechniques (épointage du bec)... Dans ce contexte, auquel s'ajoute le problème d'Influenza aviaire, les interprofessions de la dinde, du poulet et du canard de chair ont décidé de rendre obligatoire, à compter du 1^{er} juin 2018, le respect par les élevages de leurs guides de bonnes pratiques respectifs. L'adhésion à ces démarches n'avait jusqu'à présent qu'un caractère facultatif. La crise traversée par la filière œuf au cours de l'été 2017 confirme l'importance de ces démarches. Au cours de l'été 2017, la découverte de Fipronil, un acaricide anti-poux rouges, dans des œufs produits aux Pays Bas et en Belgique, a déclenché un scandale sanitaire à l'échelle européenne. La chute de production d'œufs qui a suivi a provoqué

une flambée du cours des œufs de 60 % en deux mois. L'autre conséquence est le renforcement des achats d'œufs « alternatifs », issus de poules élevées au sol (+19,4 % sur 10 mois), en label rouge (+12,6 %), en agriculture biologique (+10,7 %) ou autres plein air (+8,9 %)⁶. À l'inverse, les achats d'œufs de poules en cage diminuent de 10,3 % en 2017. En France, premier producteur européen devant l'Espagne, les poules pondeuses non en cage représentent aujourd'hui 32 % du total. Leur nombre devrait augmenter fortement dans les mois et années qui viennent, suite à la pression mise sur la filière pour l'arrêt de l'élevage en cages. Ce dernier devrait malgré tout conserver certains marchés export et une part plus ou moins importante du marché des ovoproduits. La transformation des poulaillers avec cages et la construction de poulaillers de nouveaux types (volières, plein air...), entraînent actuellement des investissements conséquents de la part des producteurs alors même que ceux engagés pour la mise aux normes des cages en 2012 ne sont pas toujours amortis. Les investissements reprennent aussi dans les filières de volaille de chair. Si la proportion de bâtiments de plus de 20 ans continue d'augmenter (plus de 60 % en 2016)⁷, la part des bâtiments de moins de 5 ans (environ 10 %) tend aussi à croître depuis 2012. Les éleveurs sont donc prêts à s'engager, à condition bien sûr que leurs partenaires leur garantissent à moyen et long terme une rentabilité satisfaisante, du travail mais aussi du capital.



Anne BRAS
abras@29.cerfrance.fr

6. Itavi - eTeMA oct. 2017 d'après Kantar Worldpanel.

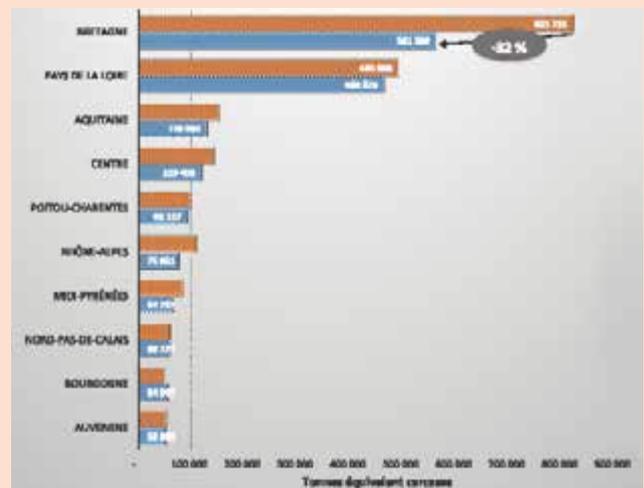
7. Chambres d'agriculture du Grand Ouest - Résultats de l'enquête avicole 2016

Entre 2000 et 2010, la production française avait connu une baisse de 22 % en tonnage.

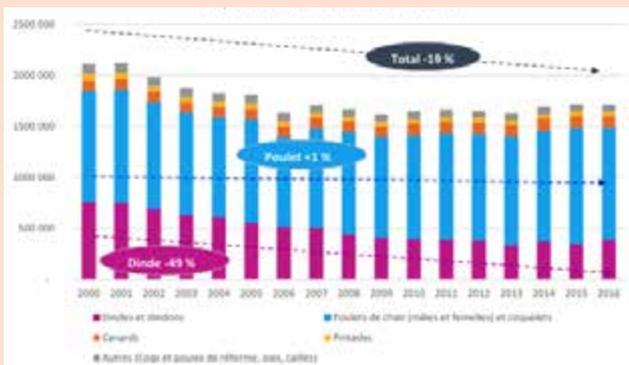
+ La volaille en France

La France était jusqu'en 2014 le premier producteur européen de volailles de chair. La grande diversité de ses productions est une spécificité dans le paysage européen. Poulet grand export, poulet frais standard, volailles labels et bio, canards, oies, pintades..., répartis sur l'ensemble du territoire national. Un rapport du CGAAER de 2012* identifiait un bassin de production dominant et trois bassins secondaires. Le grand bassin Ouest, allant de la Bretagne à la région Centre, concentre 70 % de la production métropolitaine et 80 % des abattages. Le Sud-Est, regroupant essentiellement les régions Bourgogne, Rhône-Alpes et Auvergne, représente 11 % de la production et 10 % des abattages. Le bassin Sud-Ouest, centré sur l'Aquitaine, pèse 7 % de la production et 6 % des abattages. Enfin, le bassin Nord des anciennes régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Champagne-Ardenne, présente la particularité d'abattre beaucoup moins qu'il ne produit (7,3 % de la production pour 2,5 % des abattages), du fait de la proximité des opérateurs industriels belges et allemands. Le rapport du CGAAER faisait le constat qu'entre 2000 et 2010, la production française avait connu une baisse de 22 % en tonnage, pratiquement généralisée à tous les bassins: -22 % dans le Grand Ouest, -26 % dans le Sud-Est, -18 % dans le Sud-Ouest. Seul le Nord connaissait une légère progression avec +3 %. L'analyse par

Évolution entre 2010 et 2016 du tonnage de volailles de chair des 10 premières régions productrices



Une production de volailles en baisse



espèce montre une dégringolade généralisée en dinde, allant de -21% dans le Nord, à -62% dans le Sud-Est. Cette chute serait due principalement à la perte du marché export de viande de dinde vers l'Allemagne. En poulet les baisses ont été plus mesurées (autour de -6%) et plus ponctuelles, essentiellement liées à l'épisode de grippe aviaire de 2006. Les volumes ont par la suite retrouvé les niveaux de l'année 2000. Seul le Sud-Ouest n'a pas connu de reprise de sa production de poulet, enregistrant en 2010 un recul de 19% comparé à 2000.

À partir de 2010, les volumes globaux de volailles de chair ont eu tendance à se stabiliser, voire à progresser (+4% entre 2010 et 2016).

Anne BRAS
abras@29.cerfrance.fr

* Bilan Diagnostic des bassins de production de volailles de chair - CGAAER n° 11044, mars 2012.



Conseil National du réseau CERFRANCE
18 rue de l'Armorique 75 015 PARIS
Tél. + 33 (0) 1 56 54 28 28
www.cerfrance.fr

Directeur de la publication : Hervé Demalle
Directeur de la rédaction : Philippe Boulet
Rédacteur en chef : Marc Varchavsky
Membres du comité de rédaction : Fabien Balzeau, Fabien Barrabé, Philippe Boulet, Anne Bras, Thierry Lemaitre, Jacques Mathé, Jean-Yves Morice, Martine Poupard, Pierre-Gérard Pouteau, Marc Varchavsky, Nathalie Velay.
Réalisation : Les P'tits Papiers
Crédit photo : © Fotolia